

# **France : Le nombre des visas délivrés aux Marocains toujours loin de ceux avant la crise**

## **26.01.2023 France : Le nombre des visas délivrés aux Marocains toujours loin de ceux avant la crise**

Même si la France a octroyé 142 921 visas aux Marocains en 2022, soit +105,9% par rapport à 2021, les chiffres restent loin de ceux enregistrés avant la crise. L'année dernière a été aussi marquée par plusieurs réactions, dénonçant les mesures drastiques de refus de visas des consulats de France au Maroc.

La Direction générale des étrangers en France (DGEF), relevant du ministère français de l'Intérieur et des outre-mer, a publié ce jeudi ses chiffres clés concernant notamment la délivrance de visas aux étrangers. Des chiffres qui restent, toutefois, «provisaires» en attendant la version définitive qui sera publiée en juin 2023.

Il ressort ainsi que le nombre de visas demandés et délivrés en 2022 s'est inscrit à la hausse, après deux années avec des flux migratoires fortement contraints par la crise pandémique du Covid-19. Néanmoins, malgré la forte évolution de visas demandés (+137,7%) et délivrés (+ 137,1%) les volumes se situent à la moitié de ceux d'avant la crise, explique-t-on.

Ainsi, les consulats de France ont reçu, l'année dernière, 2 336 299 demandes de visas, dont 500 433 ont été refusées et 1 738 151 visas ont été délivrés.

Par nationalité, le classement est dominé par les Indiens avec 158 619 visas délivrés, soit +250% par rapport à 2021. Les Marocains arrivent en seconde place, avec 142 921 visas délivrés, soit +105,9% par rapport à 2021. Cette année-là, la France a délivré 69 408 visas à des ressortissants marocains contre 346 032 visas en 2019.

Les Algériens arrivent en troisième place (131 264 visas, +106,2%), devant les Turcs (103 310, +136,6%) et les Chinois (99 579, +325%), ajoute le document. «En 2022, le plus grand nombre de visas délivrés concerne les ressortissants indiens, devant ceux du Maroc et de l'Algérie. Les deux premières nationalités des titulaires d'un visa français avant la crise chinoise et russe, connaissent des hausses importantes sur la dernière année mais restent loin des niveaux de 2019», commente la DGEF.

Les quinze premières nationalités pour les délivrances de visas

Nationalité	2019	Nationalité	2021	Nationalité	2022 provisoire	Évolution 2022/2021
Chinoise	757 500	Marocaine	60 408	Indienne	158 619	+ 250,0 %
Russe	486 706	Algérienne	63 649	Marocaine	142 921	+ 105,9 %
Marocaine	346 032	Saoudienne	60 292	Algérienne	131 264	+ 106,2 %
Algérienne	274 421	Tunisienne	46 069	Turque	103 310	+ 106,6 %
Indienne	263 578	Indienne	45 319	Chinoise	99 579	+ 325,0 %
Tunisienne	145 846	Turque	43 671	Saoudienne	91 758	+ 62,2 %
Turque	137 963	Libanaise	36 321	Tunisienne	86 636	+ 88,1 %
Saoudienne	100 974	Chinoise	23 428	Russe	68 645	+ 449,2 %
Vietnamienne	74 363	Egyptienne	21 530	Libanaise	56 844	+ 56,5 %
Egyptienne	60 637	Ivoirienne	19 928	Philippine	44 173	+ 147,8 %
Libanaise	60 304	Philippine	17 829	Egyptienne	43 473	+ 101,9 %
Indonésienne	57 704	Américaine	15 515	Vietnamienne	40 823	+ 1202,2 %
Philippine	54 571	Koweïtienne	14 052	Thaïlandaise	38 799	+ 558,2 %
Thaïlandaise	53 841	Senégalaise	13 385	Indonésienne	36 861	+ 734,7 %
Sud-Africaine	37 340	Russe	12 498	Ivoirienne	34 734	+ 74,3 %
<b>Total 15 nationalités</b>	<b>2 910 900</b>	<b>Total 15 nationalités</b>	<b>502 894</b>	<b>Total 15 nationalités</b>	<b>1 178 441</b>	<b>+ 134,3 %</b>
Part des 15 nationalités	82,3 %	Part des 15 nationalités	68,6 %	Part des 15 nationalités	67,8%	-1,2 point

«Malgré une dynamique prononcée en 2022, les trois nationalités du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie, ndlr) qui représentent 360 821 visas, en totalisaient 766 299 en 2019, soit plus du double», ajoute la même source.

## Le «retour à la normale» à la merci de la normalisation des relations

Le 28 septembre 2021, le gouvernement français annonçait la réduction de l'octroi de visas au Maroc et à l'Algérie de 50%, tandis que les visas accordés à la Tunisie baissaient de 30%. Pour les autorités, il s'agissait d'une «décision rendue nécessaire par le fait que ces pays n'acceptent pas de reprendre des ressortissants que nous ne souhaitons pas et ne pouvons pas garder en France», comme le déclarait le porte-parole du gouvernement, Gabriel Attal. La mesure avait fait réagir le Maroc qui, tout en indiquant avoir «pris acte» d'une «décision souveraine», a estimé qu'elle reste «injustifiée

pour plusieurs raisons».

Tout au long de l'année 2022, plusieurs cas ont été médiatisés pour les refus de visa des consulats de France au Maroc, à commencer par les étudiants qui ont raté leur rentrée universitaire, faute de visa. La question s'est même invitée au sénat en juin 2022.

En août, des responsables français ont même dénoncé les mesures drastiques de refus de visas pour les demandeurs originaires du Maroc. Dans une interview accordée à Yabiladi, le même mois, Karim Ben Cheikh, désormais ex-député NUPES de la 9<sup>e</sup> circonscription des Français de l'étranger a estimé que la politique actuelle des visas «abîme» les relations de la France avec le Maghreb.

Au Maroc, l'obtention d'un visa français reste un calvaire

Les ONG se sont aussi emparées de cette question. Ainsi, pour protester contre sa politique, la Fédération marocaine des droits du consommateur a adressé un courrier à l'ambassadrice de France au Maroc, en demandant la restitution des frais des visas non délivrés, alors que l'AMDH a dénoncé «l'insouciance des consulats français» au Maroc

En décembre 2022, la ministre française de l'Europe et des Affaires étrangères, Catherine Colonna, en visite officielle à Rabat, a annoncé la fin du différend sur les visas avec le Maroc et la restauration de la relation consulaire dans le domaine migratoire. «Nous avons pris les mesures, avec nos

partenaires marocains» à cet effet, a-t-elle affirmé.

Si la question a envenimé des relations diplomatiques déjà en crise, elle est à la merci de la normalisation des relations entre Rabat et Paris. Pour rappel, Emmanuel Macron avait annoncé, fin août 2022 lors de son retour d'une visite en Algérie, son projet de se rendre au Maroc dès octobre. Reportée à janvier 2023, la date du déplacement du chef d'Etat n'a pas encore été fixée, signe de crispations persistantes entre les deux pays.

**Source** :  
<https://www.yabiladi.com/articles/details/136366/france-nombre-visas-delivres-marocains.html>